



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Ateliers: Marne

Question écrite n° 36504

Texte de la question

M Jean Reyssier attire l'attention de M le ministre délégué auprès du ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, chargé des transports, sur la situation des ateliers SNCF d'Épernay. En effet, alors que l'effectif était de 740 agents, il y a quatre ans, ils ne sont plus que 520 aujourd'hui et les responsables régionaux se sont fixé l'objectif de n'en conserver que 450 d'ici à la fin de l'année. Cet établissement qualifié établissement-directeur, assure les révisions générales du matériel pour l'ensemble de la région. Les cheminots sont très inquiets de la baisse du volume d'activité et craignent que, dans un avenir proche, la décision ne soit prise de supprimer ces ateliers. Ce serait bien évidemment lourd de conséquences pour les salaires eux-mêmes et leur famille, pour le commerce local et les PME qui travaillent pour ces ateliers, ainsi que pour la ville et le département avec une perte de recettes importantes issues de la taxe professionnelle. Aussi, il lui demande si les rumeurs d'une cessation progressive des activités sont fondées et, si non, de lui indiquer quelles mesures la SNCF envisage de prendre pour redonner au centre de réparation d'Épernay le volume d'activité que son personnel qualifié est en droit d'attendre.

Données clés

Auteur : [M. Reyssier Jean](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36504

Rubrique : Sncf

Ministère interrogé : transports

Ministère attributaire : transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 février 1988, page 684